WWW.SOULITRE.FR



NUMÉRO 2

Septembre 2026

LE JOURNAL DU PETIT LUTIN



DOSSIER :
PATRIMOINE LOCAL



PORTRAIT :
ELISABETH CONTET



Actualités de la commune



Vie de la commune



Agenda



Pratique

Responsable de publication :
Stéphane Ledru
Rédaction :
Commission communication
Mise en page :
Mélanie Rapicault

- EDITO -



Madame, Monsieur,

Cette deuxième édition du Petit Lutin s'ouvre sous un signe qui nous est particulièrement cher : celui de notre patrimoine à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, qui se tiendront les 19 et 20 septembre prochains.

À Soulitré, notre patrimoine ne se résume pas à quelques vieilles pierres. Il raconte notre histoire, façonne notre village et participe pleinement à l'identité de notre commune. Un patrimoine riche que nous côtoyons parfois sans y prêter attention, mais qui constitue les témoignages précieux de ce que nous sommes. Ce numéro propose une invitation à regarder notre village avec un œil neuf et à découvrir ou redécouvrir ce que nous pensions déjà connaître.

Cette édition est aussi l'occasion de revenir sur les Lutinades 2026 qui se sont déroulées le 30 août dernier. Je tiens à adresser toutes mes félicitations à l'ACLS pour cette belle édition placée sous le thème « Rétro ». Les tenues des bénévoles, l'accordéon de Fleur de Paris et l'ambiance générale de la journée ont parfaitement joué le jeu ! Les contre-visites proposées par Jérôme Poulain ont, elles aussi, rencontré leur public, mêlant avec talent improvisation, humour, poésie et impertinence. Une manière finalement très sympathique de revisiter notre village… sans forcément se prendre trop au sérieux ! Bravo à toute l'équipe de l'ACLS et à l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à cette réussite.

Mais faire vivre Soulitré, c'est aussi, et surtout, pouvoir compter chaque jour sur celles et ceux qui travaillent pour la commune.

Je souhaite donc profiter de cet édito pour remercier chaleureusement l'ensemble de nos agents communaux : Paul, Thomas, Manuela et Nelly, qui œuvrent au quotidien, souvent dans l'ombre, pour que notre commune fonctionne, que nos espaces soient entretenus et que nos services soient assurés au mieux. Leur travail est essentiel à la qualité de vie de notre village.

Je souhaite également associer à ces remerciements Caroline et Anna, pour le SIVOS, qui contribuent chaque jour au bon fonctionnement de nos services scolaires. Derrière les bâtiments, les équipements et les projets, il y a avant tout des femmes et des hommes qui font vivre le service public local. Ils méritent notre reconnaissance.

Vous découvrirez d'ailleurs dans ce numéro le portrait d'Élisabeth Contet, notre secrétaire de mairie. C'est la pierre angulaire de notre équipe communale, qui fait le lien entre agents, habitants et élus, que nous avons souhaité mettre en lumière. La mairie est souvent la première porte à laquelle on frappe lorsque l'on a une question, une démarche à effectuer ou simplement besoin d'un renseignement. Et derrière cette porte, il y a une personne qui connaît les dossiers, les habitants, l'histoire de la commune… et qui sait généralement où retrouver ce fameux document que personne d'autre ne parvient à localiser !

Je veux également remercier l'ensemble des conseillers municipaux pour leur assiduité et leur implication depuis le début de ce nouveau mandat. Les conseils municipaux sont des moments de décision, bien sûr, mais aussi de discussion et de débat.

Je suis particulièrement satisfait de la qualité des échanges qui permettent à chacun d'exprimer son point de vue, parfois avec des sensibilités différentes, mais toujours avec la volonté de rechercher la meilleure solution pour Soulitré. C'est précisément ainsi que doit fonctionner une équipe municipale : dans l'écoute, le respect et la recherche de l'intérêt collectif.

Ce deuxième numéro vous permettra également de découvrir la création du Conseil municipal des jeunes, le retour sur le chantier Argent de Poche, ainsi que les projets qui concernent directement notre commune et notamment l'avenir de nos écoles et de notre mairie.

La visite des architectes-conseils de l'État, le 24 juillet dernier, nous a permis de poursuivre notre réflexion sur ces deux projets structurants. Le rassemblement des écoles et le déménagement de la mairie apparaissent aujourd'hui de plus en plus pertinents. Il nous faut désormais étudier les possibilités foncières en cœur de bourg afin de déterminer ce qui peut être réalisé concrètement. Ces réflexions prendront du temps et nous avancerons étape par étape. Et surtout, pas d'inquiétude : vous serez associés et concertés dès que nous disposerons d'éléments suffisamment concrets pour pouvoir échanger utilement.

Je vous laisse maintenant découvrir ce nouveau Petit Lutin : bonne lecture à toutes et à tous, prenez soin de vous, et surtout, continuons à faire vivre Soulitré ensemble !

Stéphane LEDRU

Maire de Soulitré.

- PORTRAIT -

ELISABETH CONTET



Recrutée à Soulitré en 2017, formée par Mme Guylaine Séné avant son départ en retraite, Elisabeth Contet est la secrétaire générale de mairie de la commune.
Avec une expérience acquise dans le secrétariat en ayant travaillé pour les communes de Saint-Michel-de-Chavaignes, Coudrecieux et
Champrond, sa formation initiale s'est faite à Paris dans le cinéma puis elle a repris des études de psychologie à Angers.
Elle vit en concubinage et est l'heureuse maman de deux enfants.

Elisabeth apprécie de travailler à Soulitré car elle entretient une bonne relation avec les élus, avec ses collègues et elle aime travailler pour les habitants. Elle les accompagne dans les événements de la vie
(naissance, mariage, décès), leurs demandes d'urbanisme pour des projets immobiliers et tout autre sujet en lien avec les compétences communales.

Elle transmet les informations ou décisions relatives aux obligations d'une commune (organisation des élections, recensement, transmission des actes à la préfecture ou à l'INSEE) et les actes administratifs aux institutions (préfecture, département, trésorerie, etc.).
Chaque mois, elle édite la facturation de la cantine et demande le
paiement des loyers des bâtiments communaux.
Suite aux décisions budgétaires des élus, elle met en œuvre la comptabilité publique de la commune. Elle assiste au conseil, ce qui lui permet de se tenir informée des décisions prises par les élus et de les mettre en application, avec leur appui.
Aussi, elle forme avec ses collègues une équipe qui a pour mission d'offrir un service public de qualité.
La fonction de secrétaire de mairie demande une polyvalence et une adaptation permanente car le cadre
législatif évolue et c'est dans la perspective de tenir ses connaissances à jour qu'Elisabeth suit régulièrement des formations.

Le plus souvent à l'accueil de la mairie, vous la croiserez parfois à vélo car ce mode de déplacement lui permet d'allier des convictions écologiques à une pratique sportive.

- DOSSIER -

PATRIMOINE LOCAL

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, célébrées chaque année en septembre, la commune de Soulitré souhaite mettre à l'honneur les richesses qui façonnent son identité et témoignent de son histoire.
Qu'il soit religieux, rural ou lié à la vie quotidienne d'autrefois, le patrimoine local constitue un héritage précieux transmis de génération en génération. Ces journées sont l'occasion de redécouvrir les édifices, les lieux et les traditions qui ont marqué la vie de la commune, tout en sensibilisant chacun à leur préservation. À travers ce dossier, nous vous invitons à partir à la découverte de quelques-uns des éléments emblématiques du patrimoine soulitréen : la chapelle, l'église et le lavoir, témoins de la mémoire et de l'histoire de notre territoire.



Chapelle Sainte Anne

Commençons par un peu d'histoire et d'étymologie.

Anne (en hébreu annah, « grâce » ; en grec ancien : Anna) est considérée dans plusieurs écrits, à partir du IIe siècle comme la mère de Marie et donc comme la grand-mère de Jésus de Nazareth. Elle est vénérée en tant que telle dans la tradition chrétienne (sous le nom de Hannah).
La dévotion à sainte Anne, longtemps limitée à quelques sanctuaires, s'est répandue dans le monde chrétien à partir du Moyen Âge. Dans le catholicisme, les débats théologiques ont abouti au dogme de l'Immaculée Conception en 1854, associant plus étroitement le culte de sainte Anne à celui de la Vierge.

Cette dévotion a donné lieu à de nombreuses représentations dans l'iconographie chrétienne. Elle est vénérée en de nombreux lieux, notamment au Sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray (Bretagne), à la cathédrale Sainte-Anne d'Apt (Vaucluse), à l'église Sainte-Anne de Jérusalem, à la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) et donc… à Soulitré.

Elle est fêtée chaque année le 26 juillet. A cette occasion, elle est encore de nos jours, l'objet d'une procession le dimanche suivant, entre la chapelle et l'église du village.

La chapelle



Sur la plaque commémorative située sur le mur nord de la chapelle, il est indiqué qu'elle a été « réédifiée » en 1855.
Ce terme, laisse entendre qu'il existait préalablement dans le village, un lieu dédié à Sainte Anne.

Ceci est exact, car nous avons retrouvé dans les archives de la famille du Rivau, une lettre datée du 6 juin 1842, de l'abbé Arsène SIGOIGNE, curé, à Adélaïde du Rivau, écrivant ceci « …lorsque vous viendrez à Brusson, vous serez contente, Madame, de passer devant la petite chapelle, de penser que c'est à votre piété qu'elle doit son établissement… ».
Ensuite, nous savons grâce à cette plaque et à l'histoire de la famille du Rivau, qu'elle a été « réédifiée », sous la présidence du maire de l'époque, Mr Louis BARRE et du curé, sur une parcelle prélevée sur la propriété du château de Brusson.

Adélaïde du Rivau (demoiselle GONSE, 1802-1859), en sus du terrain, finance la construction de la petite chapelle et en fait cadeau à la commune. Elle est destinée à servir de reposoir lors des processions et de lieu de recueillement.

Profitant de cet article pour corriger ce qui est souvent dit, et qu'on lit encore, il n'y a pas de lien, entre la vie en garnison d'Hyppolite du Rivau (1795-1880) et la construction de cette chapelle, par son épouse.
En effet, Hippolyte du Rivau, polytechnicien, avait passé la plus grande partie de son temps en garnison (nous sommes alors sous la Restauration du roi Louis XVIII puis Charles X), à Metz, Longwy, Sedan, Montpellier, Strasbourg etc. Mais c'est après avoir servi 23 ans dans l'armée royale, qu'il fit l'acquisition du Château de Brusson en 1837.
C'est donc après sa carrière militaire, qu'il choisit de s'installer à Soulitré avec son épouse Adélaïde, qui apprécia le cadre de vie autant qu'une stabilité enfin retrouvée.



Afin de maintenir ce patrimoine, la municipalité a réalisé d'important travaux de rénovation intérieur et extérieur en 2011 et 2019.
Lors de cette phase de rénovation, les anciens vitraux, qui n'avaient pas d'intérêt patrimonial, ont été avantageusement remplacés par de jolis vitraux contemporains, qui laissent passer une belle lumière bleutée.
Ainsi, ces travaux et le dévouement d'habitants de Soulitré, permettent à chaque visiteur, de profiter de ce lieu de recueillement, dans un bel état et toujours fleuri.



D'ailleurs, si vous en avez la curiosité, vous pourrez voir à l'intérieur, un « livre d'or » qui recueille les nombreux messages de randonneurs, gens de passages ou habitants du village.

Eglise Saint Martin

Martin de Tours, aussi nommé Martin le Miséricordieux, né dans l'Empire romain, plus précisément à Savaria, dans la province romaine de Pannonie (actuelle Hongrie), en 316 et mort à Candes en Gaule, le 8 novembre 397, est l'un des principaux saints de la chrétienté et le plus célèbre des évêques de Tours avec Grégoire de Tours.



Façade occidentale de l'église



Groupe de saint Martin, en pierre de lave, rapporté du Viet-Nam par Régis du Rivau

Éléments historiques

Plusieurs indices architecturaux extérieurs laissent supposer l'existence d'une église d'origine romane, remaniée aux XVIe et XVIIe siècles. La voûte lambrissée porte les dates de 1560 et 1606.

Une plaque funéraire gravée témoigne de la fondation d'une chapelle au XVIe siècle par Jehan Amellon.



L'église, éclairée par des fenêtres romanes, a conservé des restes de pierre de taille. Le clocher en flèche est construit sur une tour placé à l'entrée occidentale, percée de meurtrières. Dans une niche placée au-dessus du porche d'entrée est placée une statue provenant du Viêt Nam et sculptée dans une pierre volcanique.

Objets mobiliers conservés

L'église conserve des objets mobiliers protégés Monument historique. La protection au titre des monuments historiques comporte deux niveaux, inscription puis classement :

Plaque funéraire de Jehan Amellon, curé de Tuffé, classée monument historique au titre objet par arrêté du 18/07/1908
Statue de Saint Jean l'évangéliste, classée monument historique au même titre
Statue de Saint Sébastien, inscrit monument historique au titre objet par arrêté du 11/07/1977
Retable du maître-autel, inscrit monument historique au titre objet par arrêté du 11/10/1977 (et tableau représentant l'annonciation. Statues de St Julien et St Martin).



Retable majeur – XVIIIè siècle – bois peint et doré
Ce retable situé au fond du chœur comprend deux statues encadrant un panneau central. A gauche figure la statue du patron de l'église, l'évêque Saint Martin, tandis que la statue de droite représente Saint Julien, premier évêque du Mans. Au centre, la toile assez sombre illustre l'Annonciation. Les personnages placés au centre de l'œuvre sont éclairés par une lumière divine. Un Christ en Croix surplombe ce retable.
Le retable, repose sur un lambris d'appui surmonté d'un premier niveau stylobate (piédestal supportant une colonnade). Il se compose d'un corps central et de deux corps latéraux scandés par des doubles pilastres cannelés à chapiteaux composites, supportant un entablement.
Le corps central est encadré de deux panneaux moulurés, ornés de cabochons et couronné de l'entablement cintré en plein cintre. Les corps latéraux accueillent chacun une niche, destinée à recevoir une statue.



A cette structure architecturée, se superpose un décor caractéristique du vocabulaire rocaille. Les panneaux du stylobate sont ornés de décors chantournés, mêlant volutes, feuillages, résilles et palmettes. Les consoles des niches présentent un



profil chantourné, enrichi de volutes et de motifs végétaux, tandis que les niches sont surmontées d'importantes palmettes. Enfin, la frise de l'entablement développe ce même répertoire ornemental, composé de feuillages, de volutes et de résilles.
Ces différents décors polychromes sont passés avec le temps et lui donne aujourd'hui, un aspect plus terne qu'il n'était à l'origine.
Moins visible, mais plus ancien, l'église conserve également un retable du XVIe siècle, probablement lié à la fondation de la chapelle par Jeahan Amellon. Il se compose d'un arc en anse de panier, portant une inscription en lettre gothiques illisibles à cause d'un épais repeint, surmonté d'un fronton couronné d'une croix. Le retable, formant une niche centrale, est encadré de deux niches latérales abritant les statues de saint Sébastien et de saint Jean l'évangéliste. L'ensemble présente un vocabulaire ornemental inspiré de la renaissance et de l'Antiquité.

Contrairement à beaucoup d'églises de nos villages, notre église de Soulitré est saine, grâce notamment à l'entretien régulier de la toiture, à celui réalisé par les agents communaux et par le ménage effectué par les bonnes volontés du village. Surtout, elle est ouverte chaque jour et est ainsi, pas ces temps de canicule, une « pause fraîcheur » (peut-être même spirituelle) bien appréciée des randonneurs…

Lavoir



Situé au cœur de la commune, le lavoir de Soulitré constitue un précieux témoin du patrimoine rural local. Datant des XIX et XXèmes siècles, cet édifice public était autrefois un lieu incontournable de la vie quotidienne, où les habitants et plus particulièrement les lavandières, venaient nettoyer le linge tout en échangeant les nouvelles du village.

Construit en pierre et en bois, il présente un socle de pierre surmonté d'une ossature en bois qui ferme trois de ses côtés, offrant ainsi une protection contre les intempéries. Alimenté en eau grâce à la petite écluse située à sa droite, le lavoir a conservé tout son caractère d'origine.

Consciente de l'intérêt historique et patrimonial de ce lieu, la commune a entrepris sa restauration en 1996 grâce au travail des agents communaux. Plus récemment, en 2018, un chantier de renaturation visant à rétablir la continuité écologique du cours d'eau a été réalisé à ses abords, permettant de concilier préservation du patrimoine bâti et respect de l'environnement. Aujourd'hui, le lavoir demeure un élément emblématique de l'histoire de Soulitré et de la mémoire des générations qui l'ont fréquenté.

- ACTUALITES DE LA COMMUNE -

Conseil Municipal jeunes

Notre commune est heureuse d'annoncer la prochaine création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Cette nouvelle instance permettra aux jeunes de participer activement à la vie locale, de proposer des projets et de s'impliquer dans le développement de notre commune.

Les candidatures seront ouvertes à tous les jeunes âgés de 11 à 18 ans souhaitant représenter leur génération et contribuer à des initiatives citoyennes.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Une réunion de présentation aura lieu le **14 octobre à 20h00**, dans la salle du conseil, afin de présenter le fonctionnement du Conseil Municipal des Jeunes, les modalités de candidature et les missions de ses futurs membres.

Rentrée scolaire



Le mardi 1er septembre, les élèves des écoles du SIVOS de Nuillé-le-Jalais, Ardenay-sur-Mérize et Soulitré ont retrouvé le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire placée sous le signe de l'apprentissage, de la découverte et du vivre-ensemble.

Le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) permet depuis de nombreuses années aux trois communes de mutualiser leurs moyens humains, matériels et financiers afin d'offrir aux enfants un enseignement de proximité dans les meilleures conditions possibles. Cette coopération entre les communes constitue un véritable atout pour maintenir une offre scolaire de qualité sur notre territoire rural.

Pour cette rentrée 2026-2027, les écoles du SIVOS accueillent 142 élèves, de la Petite Section au CM2. Les effectifs enregistrent une légère baisse par rapport aux années précédentes, une évolution qui s'inscrit dans une tendance démographique observée dans de nombreuses communes rurales.

La répartition des effectifs par niveau est la suivante :

Petite Section : 14 élèves ; Moyenne Section : 21 élèves ; Grande Section : 15 élèves ; CP : 17 élèves ; CE1 : 17 élèves ; CE2 : 15 élèves ; CM1 : 22 élèves ; CM2 : 22 élèves.

Les élus du SIVOS restent particulièrement attentifs à l'évolution des effectifs scolaires, enjeu majeur pour l'avenir de nos écoles et l'attractivité de nos communes.

Nous souhaitons à l'ensemble des élèves, aux enseignants, aux agents et aux familles une excellente année scolaire 2026-2027, riche en réussites et en beaux projets.

Retour sur le chantier argent de poche

Porté par la Communauté de communes du Gesnois Bilurien, le dispositif « Argent de poche » permet chaque année à des jeunes du territoire de découvrir le monde du travail tout en participant à des projets utiles à leur commune.



Cet été, huit jeunes de 14 à 17 ans ont consacré plusieurs demi-journées à des travaux d'embellissement de la commune : fabrication d'un abri et d'un banc au cimetière, rénovation des tables de pique-nique près du lavoir et réalisation de deux hôtels à insectes.

Encadrés par l'animatrice jeunesse du Gesnois Bilurien et les agents techniques communaux, les participants ont développé leur sens des responsabilités, appris à travailler en équipe et contribué concrètement à l'amélioration de leur cadre de vie.

Une belle expérience citoyenne que la commune est heureuse d'accueillir et qui illustre l'engagement de la Communauté de communes en faveur de la jeunesse et de l'implication des jeunes dans la vie locale.

Matinée du nettoyage citoyen

Soucieuse de préserver la qualité de notre cadre de vie et de renforcer les actions en faveur de l'environnement, la municipalité organise le **samedi 10 octobre de 9h à 12h** une matinée citoyenne de nettoyage.
Le rendez-vous est fixé à 9h sur la place de l'Église.

Cette initiative a pour objectif de rassembler les habitants autour d'une action concrète et conviviale : ramasser les déchets abandonnés dans les espaces publics, les chemins, les fossés et les abords de notre commune. Chaque geste compte pour contribuer à la propreté de notre environnement et à l'embellissement de notre cadre de vie.

Ouverte à toutes les bonnes volontés, cette matinée sera également l'occasion de partager un moment d'échange et de convivialité entre habitants, élus et bénévoles, dans un esprit de solidarité et d'engagement citoyen.

-VIE DE LA COMMUNE -

Vie associative

Association Culture et Loisirs de Soulitré

Un beau succès pour les Lutinades 2026

Les Lutinades se sont déroulées le 30 août dans une ambiance familiale et festive.

La journée a débuté pour les plus courageux par une matinée sportive à travers les chemins de la campagne solutréenne, avec une pause théâtrale et musicale proposée par « La Troupe ». D'autres ont pu profiter d'une balade plus courte, mais pleine de découvertes et de surprises, dans les rues du village, guidée par Jérôme Poulain.

Tous se sont ensuite retrouvés autour d'un repas convivial préparé par le restaurant Aznavour, agrémenté d'intermèdes musicaux interprétés par Fleur de Paris. L'après-midi a offert de nombreuses animations pour tous les âges : une seconde session des Contre-visites guidées de Jérôme Poulain, des jeux pour les jeunes animés par Dimitri Levillain, une initiation à l'acrogym encadrée par Déborah Langlais ainsi qu'un moment musical consacré aux plus grands succès de la chanson française.

Cette nouvelle édition des Lutinades a une fois de plus été riche en découvertes, en partage et en convivialité.







Les jeunes de l'ACLS en action

Lors des Lutinades, les jeunes de l'ACLS ont organisé des ventes de gourmandises pafin de financer son prochain projet : une sortie à Papéa Parc, prévue le samedi 19 septembre.

Ils préparent également un nouveau service destiné aux habitants de Soulitré : la livraison à domicile de viennoiseries certains dimanches matin. Le projet est actuellement en cours de finalisation et davantage d'informations seront communiquées prochainement.

Tous les jeunes collégiens (et lycéens) de la commune souhaitant rejoindre le groupe sont les bienvenus. Ensemble, ils pourront participer à l'élaboration de projets variés répondant à leurs envies et centres d'intérêt.

Pour tout renseignement : acls.soulitre@gmail.com

Reprise des activités sportives avec Déborah Langlais

L'ACLS poursuit son partenariat avec Déborah Langlais pour une sixième saison de cours à la salle des fêtes de Soulitré. Au programme : Pilates, renforcement cardio, gym sur chaise et stretching. Ouvertes à tous, ces activités permettent d'entretenir forme, mobilité et bien-être dans une ambiance conviviale. Renseignements et inscriptions : 06 67 80 41 65.

Comité des fêtes de Soulitré

Le Comité des Fêtes de Soulitré a proposé une journée du 15 août particulièrement animée avec l'organisation du Grand Prix cycliste et d'une soirée guinguette au restaurant L'Aznavour.

Course emblématique du département, le Grand Prix cycliste de Soulitré a réuni de nombreux coureurs venus de Sarthe, d'Île-de-France et du Val de Loire. Organisée en partenariat avec le Club Cycliste Connerréen, l'épreuve a offert un beau spectacle aux spectateurs présents tout au long du circuit.

Les participants des catégories Open 1, 2, 3 et Access se sont affrontés sur un parcours de 6 kilomètres traversant Soulitré, Nuillé-le-Jalais et Le Breil-sur-Mérize, à parcourir 18 fois. Cette course, parmi les plus anciennes et les plus renommées de Sarthe, continue d'attirer des coureurs de haut niveau.

À l'issue de cette journée sportive, habitants et visiteurs se sont retrouvés au restaurant L'Aznavour pour une soirée guinguette placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Ce moment festif a permis de prolonger la journée dans une ambiance chaleureuse.

Génération mouvement

Le 27 mai 2026, l'association Générations Mouvement a célébré son traditionnel repas de la Fête des Mères dans une ambiance toujours aussi chaleureuse et conviviale.



À cette occasion, nous avons eu le plaisir d'honorer nos doyens, Madame Jacqueline Braie et Monsieur Gilbert Papin, en reconnaissance de leur présence fidèle et de leur attachement à notre association. Ce moment d'émotion et de partage a été chaleureusement applaudi par l'ensemble des participants.

Cette belle journée, placée sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur, restera un agréable souvenir pour tous les adhérents présents.

La Troupe

L'association « La Troupe » est de retour pour une édition 2026.

Les acteurs amateurs travaillent actuellement sur ce nouveau spectacle intitulé « T'as grandi trop vite », toujours dans un esprit drôle et familial.

Vous pourrez venir les applaudir à la salle polyvalente du Breil sur Merize le **samedi 21 novembre à 20h30** ou le **dimanche 22 novembre à 14h30.**

Le spectacle est proposé à toute la famille, l'entrée se fera au chapeau : venez nombreux !

Les réservations seront obligatoires et ouvertes à partir de début octobre. Alors surveillez bien les affichages en mairie et sur les réseaux.

La NASA



L'amicale de la NASA organise son traditionnel bric-à-brac, **dimanche 27 septembre**, au stade d'Ardenay-sur-Mérize. De 8h à 17h30, chineurs, collectionneurs et curieux pourront dénicher de bonnes affaires parmi les nombreux stands proposant objets, vêtements, livres, jouets, décoration et bien d'autres trésors.

Cette journée conviviale sera également l'occasion pour les familles de faire de la place dans les placards en vendant les affaires que les enfants n'utilisent plus. Les exposants peuvent réserver leur emplacement au tarif de 2 € le mètre.

Renseignements et réservations : 06 25 30 23 90 ou 06 42 43 87 43.

Venez nombreux partager ce moment de convivialité et faire de belles découvertes !

Services

Centre LARES

Après une pause estivale, le Centre Social LARES fait sa rentrée et vous propose, jusqu'à la fin de l'année 2026, de nombreux rendez-vous, animations et temps conviviaux sur l'ensemble du territoire du Gesnois Bilurien.
Cette rentrée est l'occasion de se retrouver, de découvrir de nouvelles activités et de partager des moments chaleureux entre habitants, familles, bénévoles et acteurs du territoire.

Les Pauses conviviales reprennent également dans les communes du territoire. Ces rendez-vous sont ouverts à tous et permettent de se retrouver simplement autour d'un café, d'échanger et de créer du lien.
À noter notamment :
· **Mardi 29 septembre** : Ardenay-sur-Mérize
· Tous les vendredis matin : Café des habitants au Centre LARES
Ces temps sont pensés comme des espaces de rencontre accessibles à tous, sans autre objectif que celui de prendre le temps d'échanger et de partager un moment convivial.

Le Centre LARES poursuivra également ses rendez-vous réguliers et ses animations : Repair Café, Café couture, conversation anglaise, ateliers parentalité, épicerie sociale et solidaire, France Services, Guid'Asso, ainsi que différentes manifestations proposées au fil des mois.



Dans le cadre des animations "Bien Vieillir" animées par l'ASEPT, des ateliers mobilité "Restez autonome dans vos déplacements !"
Journée des familles le **samedi 10 octobre**, salle polyvalente à Montfort le Gesnois
Formation baby sitting les **19 et 20 octobre** au Centre LARES
Bourse aux jouets le **samedi 24 octobre** à Montfort le Gesnois
Le Noël du LARES le **mercredi 9 décembre** : spectacle de la compagnie Mimosa "Mais qui va sauver Noël ?"

À travers l'ensemble de ces actions, le Centre LARES poursuit sa volonté d'être un lieu ouvert à tous, favorisant le lien social, la solidarité, la participation des habitants et la proximité.
Nous invitons les habitants des communes du Gesnois Bilurien à venir pousser les portes du Centre, à participer aux animations et, pourquoi pas, à proposer leurs propres idées ou envies.

Pour connaître les dates, lieux et modalités des prochaines animations, retrouvez toute l'actualité du Centre LARES sur nos différents supports de communication et notre site internet cslares.fr

Entreprises

Afin de mettre en lumière le dynamisme économique de notre commune et de valoriser les savoir-faire de nos entrepreneurs, le bulletin municipal consacrera désormais un espace dédié à la présentation des entreprises locales.
À chaque édition, nous vous inviterons à découvrir une activité, un métier ou un projet qui contribue à la richesse et à l'attractivité de notre territoire.

Ferme de Tessé



Notre histoire...

Notre aventure à la ferme a commencé en novembre 2018, lorsque nous avons repris l'exploitation de Monsieur et Madame Ganier.

Depuis, nous faisons vivre cette exploitation avec passion en élevant nos animaux dans le respect de leur bien-être. Nous avons trois poulaillers de Loué, des porcs élevés en plein air, des moutons et des génisses. Tous sont élevés avec amour, patience et passion, et nourris grâce aux cultures produites sur notre ferme.



Depuis maintenant 5 ans, nous avons également développé la vente directe.

Nous vous proposons différents colis de viande ainsi que des bocaux artisanaux. Parmi eux, nos rillettes rencontrent un véritable succès.

Nous sommes fiers de pouvoir élever nos animaux en plein air et de partager avec vous des produits issus de notre exploitation, en toute transparence.

Nous sommes aussi très fiers d'élever nos deux enfants dans cet environnement, au plus près de la nature, des animaux et des valeurs qui nous tiennent à cœur.

Les prochaines ventes auront lieu en septembre. N'hésitez pas à suivre notre page Facebook « La Ferme de Tessé » pour connaître les dates d'ouverture des commandes, découvrir notre quotidien et suivre toutes les actualités de la ferme.

À très bientôt à la ferme ! Jérémy & Émeline Pivron

- AGENDA -

Septembre

dimanche 27 : bric à brac de la NASA

mardi 29 : pause conviviale

Octobre

samedi 10 de 9h à 12h : nettoyage citoyen

samedi 10 : journée des familles (LARES)

mercredi 14 à 20h00 : présentation conseil municipal jeune

lundi 19 et mardi 20 : formation baby sitting

samedi 24 : bourse aux jouets

Novembre

samedi 21 à 20h30: spectacle La Troupe

dimanche 22 à 14h30 : spectacle La Troupe

Décembre

mercredi 9 : Noël du LARES

- PRATIQUE -

Horaires de la Mairie

lundi: 9h-12h – 15h -18h30

mardi, mercredi, jeudi: 9h-12h

vendredi: 14h-17h

Horaires de la déchetterie

A compter du 15 septembre jusqu'au 14 juin :

THORIGNÉ-SUR-DUÉ / CONNERRÉ

Du lundi au samedi : 9h00 - 12h00 /14h00 - 17h00

SAINT-MARS-LA-BRIÈRE

Du mardi au samedi : 9h00 - 12h00 /14h00 - 17h00